

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 73 (1976)
Heft: 9

Rubrik: Fédération des sociétés vaudoises d'apiculture

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Fédération des sociétés vaudoises d'apiculture

Notice historique

Si, d'après une statistique apicole publiée dans la revue bimensuelle intitulée « La Ferme Suisse » du 28 décembre 1875, le nombre de ruches recensées dans le canton de Vaud à fin 1874 était de 19 967 au total, nous constatons que la région du nord du canton n'en comptait que 7 476 contre 12 491 pour la région du sud de celle-ci. Nous constatons encore que le prix du miel, à cette époque, était de 1 fr. 20 la livre et que les récoltes étaient certainement plus importantes, compte tenu du fait que celles-ci étaient essentiellement composées de miel en rayons. Ces chiffres étaient communiqués par le Département AIC, soucieux, déjà, de la destinée de nos abeilles aussi bien que du progrès qu'il y avait lieu de faire dans la pratique apicole. Par le canal de ce département, nous relevons que des cours gratuits et publics étaient organisés afin d'apprendre aux apiculteurs les nouvelles techniques d'une apiculture rationnelle par l'emploi de nouvelles ruches à cadres mobiles.

Par de réguliers articles signés C. de Ribeaucourt, pasteur à Arzier et apiculteur chevronné, nous pouvons parcourir l'évolution intéressante qui se manifeste dans notre région comme ailleurs et qui se situe surtout dans l'abandon de la ruche en paille au profit de la ruche à cadres mobiles, avec l'utilisation des premiers extracteurs.

De grandes différences d'opinions que nous comprenons aisément aujourd'hui, séparaient les « fixistes » (propriétaires de ruches à rayons fixes) des « mobilistes » (propriétaires d'avant-garde et par conséquent de ruches à rayons mobiles). Les techniques proposées par ceux-ci, révolutionnaires bien sûr, étaient difficiles à accepter, mais la pratique eut bientôt raison de tous les discours inutiles et nous ne pouvons qu'être reconnaissants à nos prédécesseurs et les remercier de leur esprit de recherche aussi bien que de leur persévérance.

Il est aussi intéressant de constater qu'une Société d'apiculteurs du cercle de Vevey prenait forme vers fin 1875, avec siège à Corsier. Dans un esprit d'ouverture tel qu'il devait régner par les pressants appels de M. de Ribeaucourt, et avec l'idée d'élar-

gisement, cette société décidait même de s'appeler alors « Société d'apiculture vaudoise ». Son siège était fixé à Corsier, la finance d'entrée soit 2 fr., et la cotisation annuelle de 1 fr. à verser à M. Mottaz, régent, aux Monts-de-Corsier.

Toutefois, la matière nous manquant pour certifier ce qu'est devenue cette société ou le pourquoi de son changement de nom, nous irons jusqu'en 1883 pour assister à la fondation de la section de Cossonay, la plus ancienne de nos sections vaudoises en la forme actuelle et qui fut imitée par les sections de Lausanne et Moudon, trois ans après, suivies ensuite de plusieurs autres, et nous arrivons enfin au

6 décembre 1908,

date de la fondation de notre Fédération vaudoise telle que régie actuellement, par un statut modifié les 9 juillet 1919, 22 février 1942 et enfin le 10 février 1973.

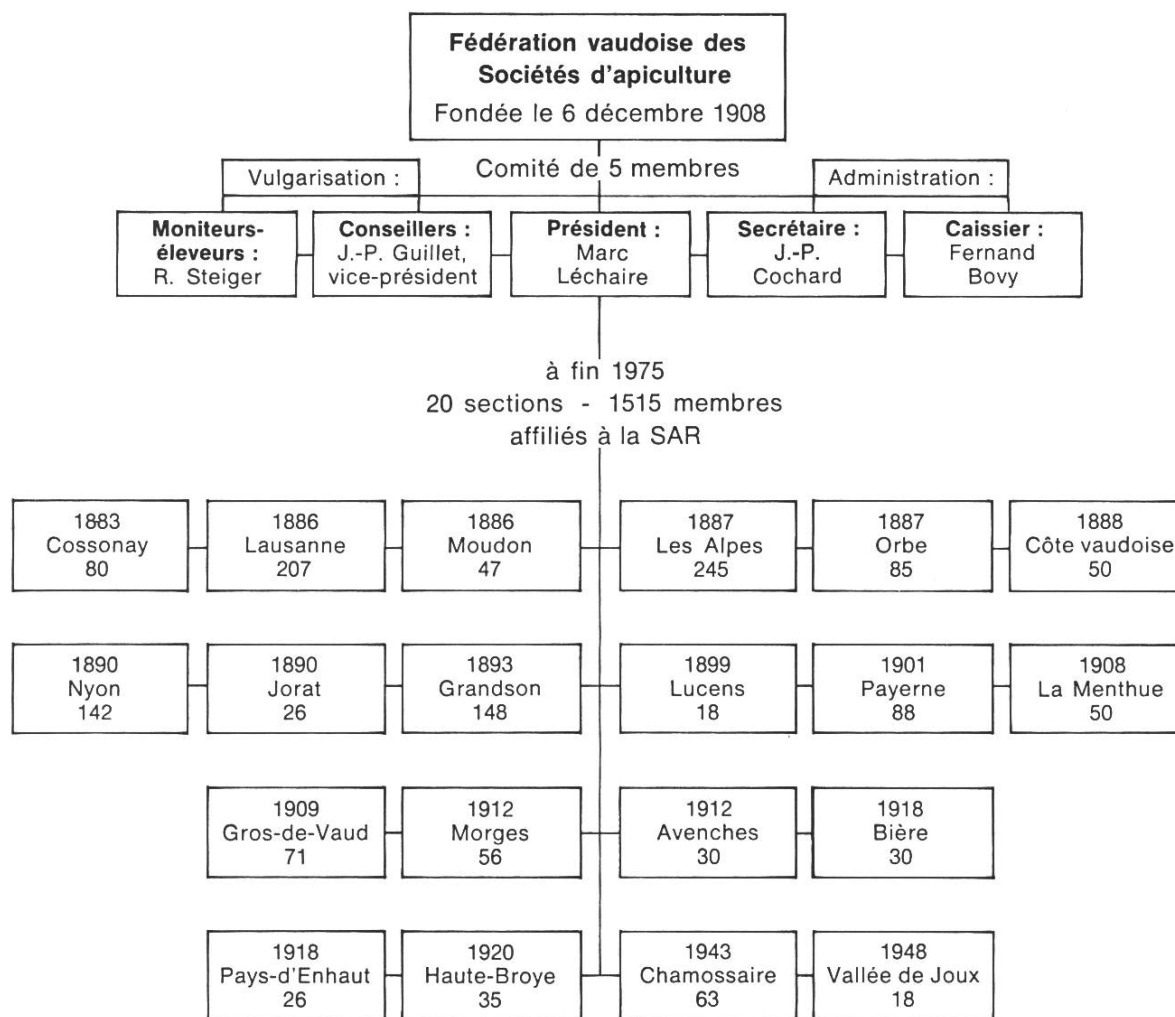
Rappelons que ce sont les sections suivantes qui prirent, par leurs représentants, l'heureuse initiative d'une telle aventure. Ce sont, dans l'ordre alphabétique :

- a) **Section de Cossonay**, fondée en 1883, représentée par MM. Jules Borgeaud, président et Emile Borgeaud ;
- b) **Section de la Côte vaudoise**, fondée en 1888, représentée par MM. William Baud et Henri Berger ;
- c) **Section du Jorat**, fondée en 1890, représentée par M. Eugène Rubattel, secrétaire ;
- d) **Section de Lausanne**, fondée en 1886, représentée par MM. Chapuisat, président, Lucien Fontannaz, Auguste Grandchamp et Charles Bretagne ;
- e) **Section de Lucens**, fondée en 1899, représentée par MM. Aloïs Bünter, président, et Séraphin Savoy, vice-président ;
- f) **Section de la Menthue**, fondée en 1908, représentée par MM. Burnand, président, et Aimé Décorges ;
- g) **Section de Nyon**, fondée en 1890, représentée par MM. Eugène Dubaux, secrétaire, et Frédéric Lenz, caissier ;
- h) **Section d'Orbe**, fondée en 1887, représentée par M. Charles Besuchet, président.

Les sections de Grandson, de la Broye et de la Basse-Broye, convoquées n'avaient, selon le procès-verbal de l'assemblée constitutive, pas envoyé de délégués.

Nous nous limiterons à relater quelques problèmes qu'eurent à résoudre nos devanciers et, en l'occurrence, le contrôle des miels

F.V.A.



en 1909 déjà, l'assurance contre la loque et l'impression d'étiquettes et achat de bocaux, le rattachement individuel des diverses sections à la Société romande d'apiculture, etc.

En 1910, c'était la mise sur pied d'une exposition cantonale présentant les différents produits de la ruche, soit : miel en capote, miel en sections, miel coulé, cire, et — tenez-vous bien ! — hydromel, eau-de-vie de miel et vinaigre de miel !

En 1911, on devait se débattre avec quelques communes qui prélevaient un impôt abusif sur « de pauvres petites bêtes qui gagnaient péniblement leur vie en rendant d'utiles services à la fécondation des fleurs ».

En 1914, nous participions à l'exposition nationale de Berne... ou du moins à sa préparation, puisque celle-ci fut annulée en raison de la mobilisation.

En 1916, discussions sur la sélection de races et création de stations de fécondation (Molendruz).

En 1920, il est question d'une centrale des miels ou d'un office libre du miel pour éliminer l'intermédiaire au profit du producteur et du consommateur.

En 1921, il est organisé un « concours d'extracteurs » réservé aux fabricants suisses et dont le but est de trouver un modèle plus robuste et plus pratique que ceux qui sont mis sur notre marché, à cette date. Réussite est constatée, puisque pas moins de six participants avec créations appréciées.

En 1923, organisation d'un concours de « coussins nourrisseurs » avec 15 modèles présentés. Nous passerons volontairement sous silence toutes les fois où le problème des assurances loque et acariose a été à l'ordre du jour, mais sachez qu'il fit couler beaucoup d'encre.

Nous prenons en outre connaissance de l'organisation de concours divers, tels que d'emballages, d'enfumeurs, de lève-cadres et d'étagères à miel pour l'exposition de miel destiné à la vente, etc. Nous constatons aussi, avec réjouissement qu'à bon nombre de fois les deniers publics cantonaux ont été mis à contribution pour des cours et conférences apicoles, voire même de comptabilité. Le 25^e anniversaire est passé inaperçu. Le prix du miel, et les premiers traitements arboricoles tinrent la chronique à de très nombreuses reprises, de même que le marché et l'achat collectif de sucre en gros, aussi bien que le problème de la propagande pour le miel.

En 1937, Congrès apicole de Paris.

En 1940, ravitaillement de sucre avec coupons de rationnement. Puis c'est le cas des interventions pour congrès militaires nécessaires aux soins à apporter aux divers grands ruchers, etc.

En 1942, l'on se préoccupe des incidences que pourrait avoir l'introduction du « Plan Wahlen » avec la diminution de surface des prairies mellifères.

En 1943, naissance de la section du Chamossaire. Puis c'est en 1944 que fut mis sur pied notre Laboratoire cantonal et en 1948 que naquit notre dernière section, celle de la Vallée de Joux.

Nous n'abuserons ni de votre temps et ni de la place qui peut nous être réservée dans ce numéro spécial et nous n'étendrons pas nos investigations plus avant, afin de découvrir ensemble la deuxième partie de cette rétrospective lors du 100^e anniversaire de notre F.V.A. !...

Nous formons enfin nos vœux les plus sincères pour tous nos membres et félicitons ici, les différents membres du comité central SAR (actuels et anciens) pour tout le dévouement qu'ils ont apporté à la cause qui nous est chère et profonde, soit : l'APICULTURE !

Marc Léchaire.